



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE MASSY-EUROPE (AME)

1bis rue Marcel PAUL - Parc d'Activités MASSY-EUROPE, 91600 MASSY

Adresse postale : 6 rue SORET 91600 Savigny sur Orge

Tel : 01 69 44 20 33 mail : cd@ame91.fr

Site : <http://www.ame91.fr> ou <http://www.massy-europe.fr> ou <http://www.massy-europe.com>

N° RNA : W913003688 Parution JO : n° 20110043 du 22/10/2011 SIRET : 882 801 582 00017

Bulletin d'adhésion et de sécurité 2025

Bulletin à renvoyer par e-mail à cd@ame91.fr.

Pour les anciens adhérents, rappeler simplement

le nom de l'entreprise et le nombre total de salariés sur MASSY-EUROPE.

Puis ne remplir que les modifications en cours d'année

Veiller à mettre à jour le bulletin « sécurité » au verso

Société(s) : **Nombre total de salarié(e)s à MASSY EUROPE :**

Si vous avez plusieurs sociétés sur place, **décompter l'ensemble des effectifs.**

Adresse (ou tampon) :

Rue, code postal et ville :

Téléphone :

E-mail :

Site Internet :

Activité (indiquer ce que vous voulez faire figurer sur le site internet) :

Mots-clefs de recherche :

Etes-vous propriétaire de vos locaux ?

Si non, indiquez le propriétaire, avec son téléphone et son e-mail :

Adhésion:

L'AME est une association de chefs d'entreprise. C'est donc le chef d'entreprise qui adhère ex nominé. Il peut toutefois se faire représenter en tout ou partie par un ou plusieurs salariés sous réserve de l'accord du bureau (voir les statuts). La signature par le chef d'entreprise de ce bon d'adhésion vaut délégation aux contacts mentionnés ci-dessous.

Par sa signature, Il donne par ailleurs son accord express pour figurer dans les listes de destinataires des différents mails internes à l'association et destinés à faire circuler l'information.

L'adhésion implique l'engagement à respecter les statuts et le règlement intérieur.

| | | | |
|-------------|--|--|--|
| Prénom, nom | | | |
| Fonction | | | |
| Tel | | | |
| e-mail | | | |

Cotisation (effectifs sur le Parc d'Activité) :

- Moins de 10 salarié(e)s 100 €
- Moins de 50 salarié(e)s 220 €
- Moins de 100 salarié(e)s 330 €
- Plus de 100 salarié(e)s 550 €
- Co-propriétés (hors co-propriétaires) 200 €
- Moins 50% pour les créateurs d'entreprises (< 2 ans)

| Crédit Mutuel | | | |
|---|---------|-------------------------------------|---|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | |
| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | |
| Banque | Guichet | N° compte | Clé |
| 10278 | 06279 | 00021134801 | 05 |
| Identifiant international de compte bancaire | | | Devise |
| IBAN (International Bank Account Number) | | | EUR |
| FR 76 10278062790002113480105 | | | Domiciliation |
| | | | CCM SAVIGNY MORANGIS |
| Domiciliation | | Titulaire du compte (Account Owner) | |
| CCM SAVIGNY MORANGIS | | ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE | |
| 70 AVENUE CHARLES DE GAULLE | | MASSY-EUROPE | |
| 91600 SAVIGNY SUR ORGE | | 1 B RUE MARCEL PAUL | |
| TÉL: 01 69 12 19 81 | | 91300 MASSY | |
| Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards. | | | PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ |

A régler si possible par virement. Vous recevrez en retour une facture et un bon d'adhésion.

Tous détails sur le site <http://www.ame91.fr> ou <http://www.massy-europe.fr> ou <http://www.massy-europe.com>

Le..... à..... Signature :

MASSY-EUROPE Sécurité Renforcée

L'adhésion automatique à MASSY-EUROPE Sécurité Renforcée vous permet de bénéficier d'une relation privilégiée avec les services de police qui font des rondes régulières.

Vos obligations :

- Renforcer vos accès.
- Mettre en place si possible des détecteurs d'intrusion reliés à des flashes plus une sirène extérieure permettant aux services de police d'arriver rapidement sur les lieux. Notre objectif est de procéder à des flagrants délits.
- Apposer les affichettes jaunes qui vous seront fournies en retour de façon visible de l'extérieur. Ces affichettes indiquent notamment aux forces de l'ordre qu'ils ont vos références et pourront ainsi vous prévenir directement.
- Alerte : Prévenir immédiatement l'association de risque détecté et naturellement d'intrusion pour que nous mettions en garde les résidents (vérification des systèmes de sécurité, mesures de précaution). **Ceci est essentiel.**
- Respecter les différentes règles de prévention figurant sur le site internet de l'association.

Responsables à joindre 24h/24 en cas d'intrusion ou de dégâts constatés :

| Fonction | Prénom Nom | Téléphones | GSM | e-mail |
|----------|------------|------------|-----|--------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Société de télésurveillance (nom et téléphone) :

Points particuliers ou recommandations particulières pour l'équipe d'intervention : produits de valeur ou attractifs pour les voleurs, produits dangereux, inflammables..., points à surveiller particulièrement... :

Système de sécurité mis en place

Installations ou indications particulières vis-à-vis de la sécurité :

Dissuasion extérieure (flashes, gardiens, chiens...) :

Renforcement des accès :

Sirène extérieure en cas d'intrusion ou de tentative d'intrusion :

Sécurisation des lieux après intrusion :